



	<i>Matin</i>	<i>Après midi</i>
<i>Lundi</i>	<i>Accueil, Présentation, Nœuds Marins</i>	<i>Chants de Marins et Olympiades de la Mer</i>
<i>Mardi</i>	<i>Fabrication d'un bateau, boule de Touline & mosaïques</i>	<i>Mise à l'eau des bateaux (Si le temps le permet) Jeu de la mouette</i>
<i>Mercredi</i>	<i>Bouées à l'ancienne En macramé</i>	<i>Chants et chaloupes, Epreuves physiques</i>
<i>Jeudi</i>	<i>Peinture Confection Marinière (prévoir des vêtements adaptés !)</i>	<i>Bataille navale géante</i>
<i>Vendredi</i>	<i>Prépa du Bal (pensez aux boites a chaussures !)</i>	<i>Bal de la Marine</i>



*Les communes de
Altviller, Lachambre, Valmont
organisent les vacances du
20 au 24 février 2012*

Vents d'Ouest....

*Venus tout droit de l'Atlantique, les vents d'Ouest ont apporté leurs
chants de marins jusqu'à Valmont !
Les vieux gréements, les phares, la Marine et les matelots de la flotte
seront bien présents.*

*Tantôt dans le Grand Large, tantôt au port, le capitaine et son
équipage proposent une immersion dans cet univers de voyages et
d'aventures maritimes.*

Tiens bon la barre, milles sabords !

A très bientôt, Moussaillons !

Notre accueil est ouvert
aux petits Matelots &
petites Matelotes de 03
ans à 14 ans



Dates des prochains Accueils de Loisirs :

Du 16 au 20 avril 2012 → (5 jours)
Du 09 au 13 juillet 2012 → (5 jours)
Du 16 au 20 juillet 2012 → (5 jours)
Du 23 au 27 juillet 2012 → (5 jours)
Du 27 au 31 août 2012 → (5 jours)

Les dates sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées.

Infos Parents

Tarif accueil collectif de mineurs
Le tarif est désormais basé sur votre
quotient familial !!!



Heures d'accueil :

Du lundi au vendredi de 07 h 30 à 17 h 00

Garde exceptionnelle jusqu'à 18h (pour ceux qui le souhaitent !)



Inscriptions : à partir du 16/01 au
31/01/2011 dès 09 h 00

→ Pour les enfants ayant leur dossier à jour, les inscriptions seront prises par téléphone ou mail

→ Pour les enfants dont les dossiers sont à créer : Retrait du dossier en mairie ou sur le site de la commune de VALMONT et dépôt en personne à la même période. Prévoir un chèque d'acompte.

Paiement :

→ Dès la fin du Centre de loisirs, la facture vous sera envoyée au domicile

Nouveautés :

Le prélèvement bancaire vous sera proposé pour le paiement de l'accueil

L'inscription verbale via l'enfant ne sera plus prise en compte !!

Possibilité de bénéficier d'une navette en bus d'Altviller à Valmont via Lachambre et le quartier de la Source (se renseigner lors de l'inscription)



Tranches de quotient familial		- de 300	301 à 550	551 à 800	801 à 1050	1050 et +
VALMONT	non CAF	53.60	55.60	58.60	60.60	62.60
	Bon Caf 5.40	45	47	50	52	54
ALTVILLER	Bon Caf 5.40	45	47	50	52	54
LACHAMBRE	Bon CAF 9.15	26.25	28.25	31.25	33.25	35.25
Autres communes	non CAF	78.60	80.60	83.60	85.60	87.60
	Bon Caf 5.40	70	72	75	77	79
	Bon CAF 9.15	51.25	53.25	56.25	58.25	60.25

Le calcul du quotient:

Revenu fiscal de référence (ligne 25) / 12 / nb de parts = Quotient Familial

Avis d'imposition 2011 et prise en charge CAF à joindre impérativement lors de l'inscription, sauf pour les enfants déjà inscrits au périscolaire pour les ayant droits.

Nota : Le tarif vaut pour une semaine complète, quel que soit le nombre de jours de présence de l'enfant



Dossiers sur Internet :

<http://www.mairie-valmont.fr/valmont-jeunesse/minisite.html>

Courriel : periscolaire@mairie-valmont.fr

Téléphone : [06 42 97 63 50](tel:0642976350)